

depuis 1839

Ensemble construisons votre avenir



Informations









Un petit bout d'histoire ...

En 1839, encouragés par Alexandre Vinet, théologien et philosophe, des pionniers ouvraient la première école permettant à des jeunes filles de suivre des études secondaires réservées alors uniquement aux garçons de notre canton.

L'Ecole s'est appelée tout d'abord « Ecole Supérieure de jeunes filles » et ce n'est que vers 1890 qu'apparaît le nom d'Ecole Vinet. Alexandre Vinet a pris la direction de l'Ecole et la présidence du Conseil de 1841 à 1847. Des personnes de grande valeur se sont succédé à la direction dont Sophie Godet et René Guisan.

Depuis ce jour de novembre 1839, historique pour les femmes vaudoises, de nombreuses générations ont fait leurs études sous les quatre toits qui abritèrent des volées de « Vinettes » puis de « Vinets » dès 1976. Rue de la Madeleine, Bel-Air, rue du Midi et aujourd'hui rue de l'Ecole-Supérieure, quatre coins de Lausanne, où depuis 175 ans, entre 20 000 et 30 000 élèves ont pris leur départ dans la vie. La volonté de transmettre aux élèves la faculté d'aborder et de développer les valeurs intellectuelles et spirituelles demeure à travers ces déménagements.

L'Ecole Vinet : une école au centre de Lausanne. Mais aussi ...

- Un établissement à dimension humaine avec des classes à effectifs raisonnables.
- La possibilité pour l'élève de suivre une instruction proche de celle du canton de Vaud
- Un encadrement optimal et des horaires fixes
- L'opportunité de s'initier à l'anglais dès la 5ème année
- Un programme en continu sur 3 ans dans les voies VSB (voie secondaire baccalauréat) et VSG (voie secondaire générale)
- La **préparation** à l'**entrée en 1ère année des gymnases cantonaux,** voie Maturité ou Ecole de Culture Générale et de Commerce.
- La préparation à l'entrée en 2ème année d'Ecole de Culture Générale ou de commerce
- Une **classe préprofessionnelle** qui épaule l'élève dans sa recherche de place d'apprentissage tout en renforçant les bases acquises durant sa scolarité

C'est pourquoi ...

- Nous veillons à installer un climat de confiance entre les élèves et leurs enseignants par des discussions ouvertes, une disponibilité et une écoute accentuées
- Nous organisons des classes à plusieurs options spécifiques pour que s'y déroule une vraie activité mixte
- Nous favorisons la prise de responsabilités par des exigences précises et graduées
- Nous aidons les élèves à construire leur autonomie par un accompagnement de chaque jour
- Nous instaurons une relation de collaboration entre les parents et les enseignants par des entretiens directs
- Nous motivons les élèves à se dépasser par des encouragements et une attention individuelle continue
- Nous disposons d'enseignants compétents et motivés à faire progresser les élèves.







5ème et 6ème années : faire grandir l'enfant

Ces deux années offrent un enseignement de qualité avec des manuels adaptés et des supports de cours créés par les enseignants. L'effectif raisonnable de ces classes permet aux enseignants d'être attentifs à chaque individu du groupe.

Ce cycle peut être effectué en 2 ans ou en 3 ans suivant les besoins de l'enfant.



7ème et 8ème années : développer ses talents

Les élèves sont orientés en voie baccalauréat ou en voie générale. Le latin, l'économie, l'italien et les math-physique sont les 4 options proposées en VSB. Au cours de ce cycle, les élèves bénéficient d'un horaire renforcé dans les branches qui seront soumises à examen pour l'accès au gymnase public.

En fin de 8^{ème} année, les élèves passent un examen dans ces branches.



9ème année : devenir responsable s'engager

La 9^{ème} année est une année décisive où l'élève prend conscience de la nécessité de prendre son avenir en main.

L'école Vinet accompagne chaque élève :

- En 9 VSG, l'école collabore avec Romandie Formation pour épauler le jeune dans sa recherche de place d'apprentissage et le prépare également à passer les examens d'entrée en première année d'école de culture générale et de commerce.
- → En 9 VSB, l'élève est soutenu et préparé à entrer en première année de maturité de l'enseignement public.

Les élèves ayant réussi leur 9^{ème} année reçoivent un **certificat d'études secondaires** de la voie correspondante.





Gymnase et préprofessionnelle

Préparation de l'examen d'entrée dans les gymnases cantonaux :

→ en 1^{ère} année des gymnases publics

L'examen d'entrée en 1^{ère} année de Maturité ou d'Ecole de Culture Générale et de Commerce est préparé tout au long de la 9^{ème} année de chaque voie.

→ en 2^{ème} année des gymnases publics

L'école Vinet propose la 1^{ère} année d'école de culture générale et de commerce. Au terme de cette année, les élèves se présentent aux examens d'admission en **2**^{ème} **année** d'Ecole de Culture Générale ou de l'école de commerce des gymnases cantonaux.

Afin de garantir une deuxième année sereine à nos élèves, le programme complet, conforme à celui des gymnases vaudois, est couvert.

Même fonctionnement pour la première année de Maturité (option espagnole, économie ou chimie/bilogie) conduisant à l'examen d'entrée en 2^{ème} année de maturité.

Classe préprofessionnelle Votre avenir, notre priorité

La classe préprofessionnelle prépare les élèves de manière optimale en vue de l'entrée en apprentissage en approfondissant les bases d'orthographe et de mathématiques. Elle permet un enrichissement de la culture générale des élèves par des cours d'histoire, de géographie, de droit, d'économie, de citoyenneté et d'informatique. Elle facilite la communication par une étude vivante de l'allemand et de l'anglais.

Les bases nécessaires au passage de certains tests comme le Desbat ou les tests de base du Multicheck sont révisées.

Les élèves sont accompagnés par les enseignants ainsi que par une équipe de professionnels dans leurs recherches de place d'apprentissage. Le choix de leur activité future est facilité par des bilans de compétences personnalisés, des entretiens d'orientation professionnelle et l'organisation de stages divers.

Au terme de cette année, les élèves obtiennent un certificat d'études préprofessionnelles.

Pédagogie

Apprendre à apprendre à l'Ecole Vinet

« Chaque enfant peut connaître la réussite scolaire. Chaque jeune peut devenir responsable de son apprentissage. »

Les enseignants de l'Ecole Vinet partagent ces certitudes avec *Antoine de la Garanderie*, pédagogue. Ils s'efforcent de donner à chaque élève les moyens de prendre en charge son travail de manière autonome et efficace, d'apprendre à apprendre.





Détails pratiques

1. Horaire journalier:

Pour les 5ème et 6ème années :

Tous les jours de 8h15 à 15h40. Le temps de midi peut se dérouler dans l'enceinte de l'école ou non selon le souhait des parents.

Le mercredi de 8h15 à 12h 30 au maximum.

Des devoirs surveillés sont organisés durant les pauses de midi et en fin de journée.

Pour toutes les autres classes :

Les élèves reçoivent un horaire hebdomadaire pour l'année. Les cours commencent à 8h15 ou à 9h05 et se terminent au plus tard à 16h35. Le temps de midi peut être encadré ou non selon le souhait des parents.

Des devoirs surveillés sont organisés durant les pauses de midi et en fin de journée Les classes de gymnases suivent le même horaire que le reste de l'école mais des cours peuvent avoir lieu le mercredi après-midi.

Une salle silencieuse est ouverte aux élèves en libre accès de 11h 40 à 17h 00, sauf le mercredi. Le vendredi de 11h 40 à 14h 00

Durant le temps de midi les élèves ont la possibilité de réserver des repas labellisés « **fourchette verte** » au prix de 10.-CHF. Ils peuvent également apporter leur repas et le réchauffer.

L'école ouvre ses portes tous les jours dès 7h15. Le secrétariat répond de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (sauf le mercredi après-midi).

2. Encadrement continu:

Le temps de midi peut se dérouler en interne à l'école (encadrement continu). Durant toute la durée du temps de midi, lorsque l'élève est inscrit à l'encadrement continu, sa présence dans l'enceinte de l'école est vérifiée par différents intervenants.

Différentes structures sont à sa disposition :

- Devoirs surveillés (sur inscription)
- Salle silencieuse
- Bibliothèque
- Animations sportives
- Animations thématiques suivant la période de l'année.





4. Manuels scolaires :

L'Ecole Vinet procure à ses élèves - contre finance d'achat - tous les livres nécessaires. La liste des fournitures scolaires courantes (papeterie) est fournie durant les vacances d'été.

6. Aménagements et allégements d'horaire

L'Ecole Vinet souhaite offrir, à des élèves désireux de consacrer un certain temps à une discipline artistique ou sportive, la possibilité de concilier harmonieusement travail scolaire et pratique d'un art. C'est la raison pour laquelle la direction étudiera toute demande d'allégement et d'aménagement d'horaire présentée au moment de l'inscription.

7. Règlement :

Un règlement interne contribue au bon fonctionnement de l'école. Il est remis au début de chaque année scolaire et doit être signé pour accord par l'élève et un parent (ou représentant légal).

8. Tenue vestimentaire des élèves :

La direction se réserve le droit de ne pas accepter en classe les élèves dont la présentation ou la tenue vestimentaire laissent à désirer.

9. Médiatrice scolaire

La médiatrice scolaire est à l'écoute des élèves. Elle est également responsable d'animations de prévention diverses dans les classes.

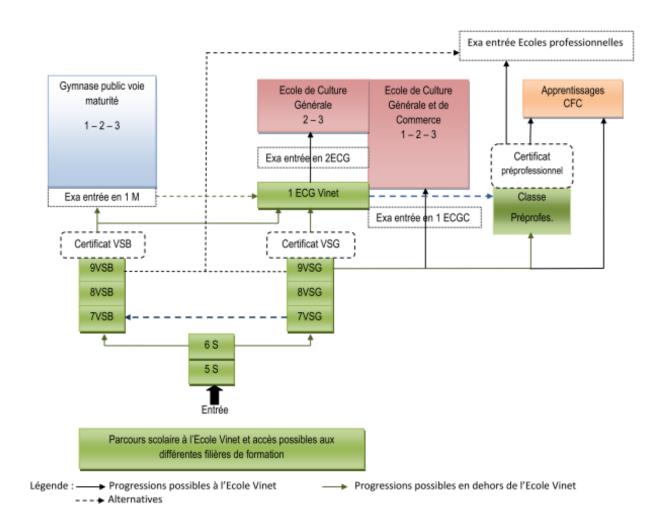
10. Vacances

Les vacances scolaires sont les mêmes que celles de l'école publique du canton de Vaud.





Structures et débouchés



^{*}mise en place dès la rentrée 2012-2013





ADMISSION et INSCRIPTION

1. Admissions:

Chaque demande d'admission est étudiée lors d'un entretien de la Direction avec les parents et sur les bases des derniers résultats scolaires.

L'élève peut être amené à devoir passer un test d'admission, principalement s'il vient d'une autre école privée ou s'il y a un doute concernant la classe qui lui est la plus adaptée en fonction des connaissances scolaires acquises.

Les admissions peuvent avoir lieu en cours d'année sous réserve de places disponibles dans la classe visée.

2. Formalités d'inscription :

- a. Les inscriptions pour l'année en cours ou la suivante peuvent avoir lieu tout au long de l'année en cours. Les préinscriptions se font après l'entretien de direction (réservation de place).
- **b.** Suite au rendez-vous avec la Direction, les parents remplissent la fiche personnelle de l'élève et la retournent à l'Ecole, par courrier, avec la finance d'inscription. La finance d'inscription n'est versée qu'une seule fois sur la scolarité de l'élève, son versement réserve la place du candidat.
- **c.** L'Ecole Vinet confirme l'inscription le cas échéant après un test d'évaluation et précise la date d'admission.

d. L'inscription de l'élève se renouvelle tacitement pour l'année suivante tant que la scolarité de l'élève n'est pas achevée. Tout désistement doit parvenir par lettre recommandée à l'école avant le 31 mai sans quoi un dédit de 2000.-CHF sera dû.

18 DO - 6.8 1 - 1 - 6 DO - 1 - 6.8 1 -





RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Frais d'inscription : Fr. 500.-. (à verser une seule fois, réserve la place de l'élève)

ECOLAGES

Classes	En 10 versements	En 1 versement
5 ème	Fr. 1150	Fr. 11 500
6 ^{ème}	Fr. 1250	Fr. 12 500
7 ème	Fr. 1300	Fr. 13 000
8ème	Fr. 1350	Fr. 13 500
9 ème	Fr. 1400	Fr. 14 000
Préprofessionnelle	Fr. 1150	Fr. 11 500
1ère ECG	Fr. 1400	Fr. 14 000
1 ^{ère} MATU	Fr. 1600	Fr. 16 000

Les versements mensuels sont à effectuer, par mois d'avance, du 31 août au 31 mai.

Le paiement annuel de la scolarité bénéficie d'un **escompte de 3%** en cas de **paiement effectué avant la rentrée scolaire uniquement.**

Etudes assistées et encadrement continu :

Etudes assistées

Sur inscription et pour une durée d'un semestre minimum. Les tarifs (forfaitaires) sont indiqués pour une année scolaire :

- 1 période par semaine Fr. 500.-
- 2 périodes fixes par semaine Fr. 950.-
- 3 périodes fixes par semaine Fr. 1'400.-
- 4 périodes fixes par semaine Fr. 1'700.-

L'encadrement continu

Sur inscription et pour une durée d'un semestre minimum. Les tarifs sont indiqués pour une année scolaire :

- 2 périodes fixes une fois par semaine Fr. 300.-
- 2 périodes fixes deux fois par semaine Fr. 500.-
- 2 périodes fixes trois fois par semaine Fr. 800.-
- 2 périodes fixes quatre fois par semaine Fr. 1000.-

Pour les élèves inscrits aux études assistées durant le temps de midi, l'encadrement est offert pour autant qu'ils y soient inscrits.

Les élèves peuvent également s'inscrire gratuitement à l'encadrement en fin de journée, jusqu'à 17h maximum, excepté le mercredi.

Finance d'examen : 8ème et préprofessionnelle : Fr 200.- 9ème année : Fr 250.-

RABAIS FAMILIAL

Des rabais sont accordés aux familles dès 2 enfants au sein de notre école.







Pour des renseignements plus complets, contactez-vous! 021/312.44.70



L'Association de l'Ecole Vinet maintient les traditions et l'esprit de l'Ecole, en assure la bonne gestion (sans but lucratif) et veille à un enseignement de qualité. En est membre toute personne qui, ayant demandé son admission, a été agrée par le Conseil et verse la contribution annuelle (art.4 des statuts).

Membres du Conseil de l'Ecole Vinet :

Présidente : Mme Anne Klunge

Vice-Président : M. Jean-Blaise Rochat **Trésorier** : M. Jean-Blaise Rivier

Représentants des parents d'élèves : Mme Diana Berger, M. Jacques Desgraz

Membres: Mme Odile Gardaz, M. Henri Laufer, Mme Flavia Piguet, M. Antoine Rochat, Mme Claire

Vermeil,

Représentants des enseignants : M. Jean-Pierre Becker, Mme Patricia Carrard

Direction de l'école : Mme Bernadette Kaba, M. Alexandre Monbaron.

